



28 OCT. 1993

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° = 3523501
Cota = 75

CARAIBE : DES ENFANTS POUR L'EMIGRATION

Jean-Pierre GUENGANT (Démographe, ORSTOM Guadeloupe)

Un dernier demi-siècle d'histoire de la Caraïbe lourd de questions démographiques. Emigrations massives pour beaucoup de pays vers l'Amérique du Nord ou l'Europe; terres d'accueil pour quelques autres; changements de cap de la dernière décennie; réduction brutale de la natalité presque partout. Qu'est-cequi rapproche ou différencie les "pays" de la Caraïbe? Quelles sont les relations entre niveau de développement et évolution démographique? Que réserve l'avenir?

PAYS DE LA CARAIBE SELON L'INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE CROISSANT (1988-90)

Nombre moyen d'enfants par femme

	
Montserrat	1,73
Barbade	1,79
Aruba Aruba	1,81
Bermudes	1,83
Cuba	1,92
Antigua	2,05
Bahamas	2,07
Martinique	2,16
Curaçao	2,18
Guadeloupe	2,23
Porto Rico	2,30
Saint-Kitts-Nevis	2,49
Saint-Vincent	2,52
Trinidad et Tobago	2,53
Dominique	2,56
Jamaïque	2,80
lles Vierges américaines	2,83
Sainte-Lucie	2,88
Rép. Dominicaine	2,91
Suriname	2,99
Guyana	3,04
Grenade	3,25
Guyane française	3,47
Belize	4,81
Haïti	6,45

Sources: Données démographiques des différents pays-Estimations de l'auteur. urpopulation", "explosion démographique", "génocide" sont quelques unes des expressions

qui ont été utilisées pour caractériser la situation démographique des pays de la Caraïbe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La question démographique n'a cessé d'occuper une place centrale dans le débat sur l'avenir des sociétés caraïbéennes au cours des cinquante dernières années.

Les années 1950 et 60 ont été dominées par la peur de l'explosion démographique. Puis dans les années 60 et 70, l'émigration vers les métropoles a été vue par certains comme un nouvel "exode" ou comme une "traite à rebours", mais à l'inverse comme une "soupape de sécurité" à l'explosion sociale par d'autres.

Toujours dans les années 60 et 70, l'introduction de la planification familiale a été considérée tout à tour comme un instrument de génocide des peuples de couleur de la Caraïbe, et comme instrument de libération des femmes et des hommes de ces mêmes peuples. Puis dans les années 70 et 80, la baisse de la fécondité et l'arrivée de nouveaux immigrants a donné lieu aux Antilles françaises à l'expression de "génocide par substitution". Plus récemment enfin, est apparue la peur du vieillissement de sociétés que l'on feignait de croire jeunes pour toujours.

Cette valse-hésitation d'idées contradictoires reflète bien l'ampleur et la rapidité des transformations démographiques, économiques et sociales des cinquante dernières années. Qu'on en juge : entre les années 60 et 80, dans tous les pays, à deux exceptions près, les niveaux de fécondité ont été au moins divisés par deux. Rares sont aujourd'hui les pays dont les indices synthétiques de fécondité sont supérieurs à trois enfants par femme. Ensuite, l'émigration a pris une telle ampleur que la croissance démographique de nombreux pays a été réduite de moitié au moins par rapport à leur croissance naturelle. Résultat : l'émigration nette cumulée depuis 1950 représente pour ces pays entre le tiers et plus de la moitié de leur population de 1990.

PLUS D'UN ACTIF SUR DEUX DANS LE TERTIAIRE

Au plan économique, l'agriculture, base traditionnelle des économies caraïbéennes, a largement cédé la place aux services. Ceux-ci constituent désormais l'assise principale de la plupart des économies. Dans la majorité des pays de la région, plus d'un actif sur deux est aujourd'hui occupé dans le secteur tertiaire. En parallèle, le caractère encore très rural des sociétés caraïbéennes à la fin de la seconde guerre mondiale, s'est estompé au profit de sociétés plus urbanisées, et aussi plus éduquées du fait de la généralisation de l'enseignement primaire.

Ces évolutions ne sont pas étrangères aux changements démographiques. Les baisses de la fécondité ont été attribuées à la "modernisation" et les émigrations aux "crises" multiformes -économique, sociale, politique...- affectant les pays de la région. Selon ce schéma explicatif, les pays à forte fécondité ont le niveau de vie le plus bas, mais aussi une émigration très importante, et inversement. Pour la période récente, Haïti, pays le plus pauvre de la région, avec la fécondité la plus élevée et une émigration importante vérifie ce schéma. Mais il apparaît erroné pour la plupart des autres.

Ce schéma n'explique pas, en effet,

DEMOGRAPHIE



UNE TRENTAINE DE "PAYS"

La définition géographique classique de la Caraïbe comprend l'ensemble des îles de l'archipel des Antilles, des îles Bahamas à Trinidad. On y ajoute souvent les Bermudes ainsi que les trois Guyanes et Belize. Avec cette définition élargie, la Caraïbe comprend une trentaine d'entités géopolitiques que l'on peut regrouper en cinq ensembles.

- Les quatre pays des Grandes Antilles, soit par ordre démographique décroissant : Cuba, République Dominicaine, Haïti et Porto Rico. Porto Rico a un statut d' "Etat libre associé" aux Etats-Unis.
- Les 13 pays regroupés au sein du CARICOM (Caribbean Common Market) sont des anciennes colonies britanniques. Ces pays ont accédé à l'indépendance au cours des 30 dernières années. Seule exception, Montserrat a gardé le statut de "Colony", mais possède un gouvernement local doté de larges pouvoirs. On distingue parmi ces pays:
- Jamaïque, Trinidad et Tobago, Barbade et Guyana ;
- les 7 pays membres de l'OECS (Organisation of Eastern Caribbean

States) Il s'agit :

- des îles Windward (îles au vent): Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et Dominique,
- . des îles Leeward (sous le vent), Antigua, Montserrat et Saint-Kitts-Nevis ;
- enfin, les Bahamas et Belize.
- Un troisième groupe est constitué de 6 entités non indépendantes de petite taille : les lles Vierges américaines et 5 "colony" britanniques (comme Montserrat), Bermudes, Anguilla, lles Vierges britanniques, Turques et Caïques et Caïmanes.
- Le quatrième groupe comprend les Antilles néerlandaises et le Suriname indépendant depuis 1975. Les Antilles néerlandaises sont dotées d'un parlement et d'un gouvernement "central" basés à Curaçao ayant compétence sur l'ensemble des Antilles néerlandaises sauf Aruba. Depuis 1986, l'île d'Aruba bénéficie d'un statut à part
- <u>Le cinquième groupe enfin. est constitué des trois DFA</u> (Départements français d'Amérique) : Guadeloupe, Martinique, Guyane devenus "DOM" (Département français d'Outre-Mer) en 1946.

démographiques aux besoins en maind'oeuvre de l'économie de plantation imposée aux divers pays de la région par leur colonisateur. Les différences entre pays résident dans la diversité des périodes où l'économie de plantation s'est mise en place, puis de celles où elle est entrée en crise et enfin a été remise en cause dans chacun des pays.

Ainsi, dans les petites îles mises en valeur en premier au XVIIème et au début du XVIIIème siècles, la quasi-totalité des terres disponibles a été très tôt occupée par la canne et d'autres spéculations tropicales.

Après les abolitions de l'esclavage au XIXème siècle, l'absence de terres arables disponibles a empêché la constitution dans ces pays d'un paysannat indépendant. C'est pourquoi dès les premières crises sucrières de la seconde moitié du XXème siècle, l'émigration s'est imposée aux travailleurs des plantations, et comme régulateur démographique. L'ampleur de ces émigrations a été telle, que les populations des pays concernés (Barbade, Antigua, Saint-Kitts-Nevis, Montserrat, Iles Vierges, Bahamas) ont fortement diminué entre 1880 et 1920. Il s'agissait alors de mouvements intrarégionaux (vers Trinidad, Guyana, Cuba, Panama...), mais aussi (déjà) d'émigration vers les Etats-Unis.

Dans les pays plus vastes par contre, et dans les pays où l'extension des plantations a été tardive (îles Windward en particulier), la disponibilité de terres cultivables a permis la constitution d'un paysannat conduisant à une certaine diversification et à l'émergence "d'économies paysannes". L'exemple extrême de cette évolution est celui d'Haïti, où après l'indépendance en 1804, les anciens esclaves ont développé une véritable économie de contre-plantation.

Mais ces économies paysannes sont restées dépendantes de l'économie de plantation toujours dominante. Les crises des années 1880 et suivantes, se traduisent ainsi par une émigration importante de la main-d'oeuvre des pays concernés (Haïti, Jamaïque, Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et Dominique) quoique de moindre ampleur que

pourquoi la fécondité atteint aujourd'hui des niveaux voisins très bas dans des pays de niveaux de vie variant de 1 à 5, comme entre la Dominique d'une part et la Martinique et la Guadeloupe de l'autre. Il n'explique pas non plus pourquoi des pays à niveau de vie relativement élevé, comme Porto Rico, Trinidad et Tobago, la Barbade, la Guadeloupe et la Martinique, ont connu des émigrations massives, alors que d'autres pays à niveaux de vie semblables tels que les Bahamas, et les lles Vierges américaines et britanniques ont connu des immigrations importantes. Enfin, ce schéma ne permet pas d'expliquer les différences d'évolutions dans le temps entre pays et les retournements de tendance.

PLANTATION ET PAYSANS

La diversité des régimes démographiques actuels dans la Caraïbe apparaît dans un premier temps comme le résultat d'une longue histoire d'ajustements



celle notée pour les pays du groupe précédent.

Entre les deux guerres mondiales, la crise du secteur agricole de plantation et la non-viabilité de l'agriculture de subsistance se confirment. Dans les années 30, de nombreuses grèves et divers troubles sociaux éclatent dans la région durement touchée par la récession économique mondiale. La commission Moyne (du nom de son président) chargée en 1938 d'enquêter sur ces troubles dans les Antilles anglaises, les impute en particulier à la fermeture des anciens débouchés, à l'émigration et à une croissance trop rapide de la population. Dans son rapport publié en 1945, la Commission identifie (déjà) "la réduction des taux de natalité comme l'un des besoins les plus urgents des Antilles". La reprise de l'émigration comme "soupape de sécurité" à la surpopulation paraissait alors improbable.

PREMIERES VAGUES D'EMI-GRANTS

Après la seconde guerre mondiale, l'ordre colonial ancien, qui confinait les pays de la région dans la production de produits primaires, est remis en cause. Dans les années 50 et 60, des efforts importants sont consentis dans plusieurs pays pour promouvoir l'industrialisation, moteur du développement. Parallèlement des systèmes éducatifs et sanitaires de qualité sont mis en place.

Les objectifs poursuivis d'éradication des grandes endémies et de scolarisation complète dans le primaire seront assez rapidement atteints. Mais l'ambition est d'arriver à un dispositif sanitaire et à des systèmes éducatifs aussi "performants", que ceux des métropoles. La planification économique et sociale, nouvel instrument scientifique et politique, semble alors garantir la réalisation des objectifs fixés.

Les années 50 et 60 sont aussi des années de croissance économique importante pour la région. Mais il s'agit d'une croissance portée par un environnement international favorable. Elle s'appuie sur les productions agricoles et primaires traditionnelles et

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES POUR 31 "PAYS" DE LA CARAIBE POUR LA PERIODE 1980-1990

PAYS	Population estimée	Taux brut pour 1000 1985-89			Taux d'accroissement et de migration annuel en % 1980-89		
	01.01.90 en milliers	Nata- lité	Morta- lité	Accroi. naturel	Accroi. annuel	Accroi. naturel	Migrat. nette
Cuba	10 574,9 (1)	17,5	6,4	11,1	1,02	1,04	- 0,02
Rép. Dominicaine	6 591,0 (2)	27,9	6,8	21,1	1,76	2,16	- 0,40
Haïti	5 939,0 (4)	46,9	16,2	30,8	1,99	2,73	- 0,74
Porto Rico	3 514,0 (3)		6,9	11,8	0,98	1,31	- 0,33
Jamaïque	2 317,3 (3)	24,0	5,7	18,3	0,88	1,99	- 1,11
Trinidad et Tobago	1 229,3 (3)	24,9	6,7.	18,2	1,34	1,99	- 0,65
Barbade	256,8 (3)	15,7	8,7	7,1	0,40	0,82	- 0,43
Guyana	794,2 (5)	27,2	7,6	19,6	0,47	2,04	- 1,57
Grenade	90,6 (3)	31,4	8,6	22,8	0,04	2,20	- 2,16
Saint-Vincent	106,4 (3)	25,3	6,5	18,7	0,87	2,16	- 1,28
Sainte-Lucie	133,2 (3)	30,4	6,4	24,0	1,49	2,54	- 1,05
Dominique	. 72,2 (3)	23,5	6,0	17,5	- 0,28	1,88	- 2,16
Antigua	65,9 (3)	17,2	5,8	11,4	0,08	1,17	- 1,08
Saint-Kitts-Nevis	42,0 (3)	23,2	10,9	12,3	- 0,32	1,41	- 1,73
Montserrat	11,0 (3)	17,1	10,9	6,2	- 0,54	0,91	- 1,45
Belize	185,2 (3)	37,2	4,1	33,1	2,47	3,36	- 0,89
Bahamas	253,2 (3)	20,3	5,6	14,6	1,96	1,64	- 0,32
Bermudes	58,0 (3)		7,5	8,4	0,60	0,80	- 0,20
lles Vierges améric.	101,7 (3)	23,0	5,0	18,0	0,60	1,94	- 1,33
Anguilla	7,7 (2)	nd	nd	nd	1,41	nd	nd
lles Vierges Britan.	15,9 (3)	15,5	5,0	10,6	3,72	1,21	- 2,51
Turques et Caïques	11,3 (3)		nd	nd	4,26	nd	nd
Iles Caïmanes	25,5. (3)		5,4	11,1	4,11	1,22	- 2,88
Curação	148,0 (2)		6,5	13,8	0,06	1,43	- 1,38
Aruba	61,1 (1)		5,8	10,4	0,24	1,17	- 0,93
Bonaire	9,5 (2)		nd	nd	0,87	nd	nd
Sint-Maarten	(4.11) 28,9 (1)		i, nd	nd	7,94	nd	nd
Suriname	402,5 (1)		6,7	19,4	1,21	2,09	- 0,88
Guadeloupe	385,5 (3)	'	6,2	12,8	1,67	1,28	- 0,39
Martinique	358,8 (3)		6,1	11,6	0,96	1,09	- 0,13
Guyane française	113,8 (3)	27,0	5,2	21,8	4,98	2,17	- 2,82
lles de la Caraïbe	32 408,6	25,9	8,2	17,7	1,34	1,72	- 0,39
13 pays du Caricom	5 557,1	24,7	6,4	18,3	0,96	1,97	- 1,02 ⁻
Ensemble	33 904,3	26,0	8,2	17,8	1,33	1,75	- 0,42

Sources: Données démographiques des différents pays - Estimations de l'auteur.

non sur les résultats des efforts d'industrialisation et de diversification.

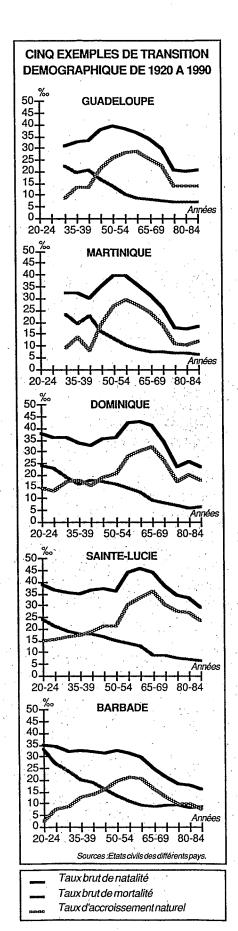
La reprise de l'émigration est significative des déséquilibres qu'entraînent les politiques de développement adoptées. Ainsi, Porto Rico, Jamaïque, Barbade et Montserrat qui amorcent dans les années 50 leur diversification économique connaissent les premiers

NOTE DE LECTURE :

Les populations au 1er janvier 1990 ont été estimées par interpolations ou extrapolations à partir des sources suivantes :

- (1) Dernière estimation officielle disponible.
- (2) Estimation de l'auteur.
- (3) Population totale recensée en 1990 ou 1991.
- (4) "Haïti" monographie sur les politiques de population (Doc. n° 25), Nations-Unies, 1990 (5) Estimation des Nations-Unies. nd: Données non disponibles





de fortes émigrations. A l'inverse, les pays où subsiste un paysannat important sont peu touchés: Haïti, République Dominicaine, Guyana, Belize, Suriname en particulier. Dans les années 60 cependant, l'émigration concerne quasiment tous les pays. Mais il faudra attendre les années 1970 et 80 pour que les pays à paysannat important connaissent à leur tour des émigrations massives.

TRANSITIONS SANITAIRES ET DE LA FECONDITE

Le succès des politiques sanitaires se traduit par des baisses spectaculaires de la mortalité, en particulier celle des enfants. Les espérances de vie à la naissance, ou vie moyenne, qui se situaient entre 30 et 39 ans dans les années 1920, atteignent 50 ans environ à la fin de la seconde guerre mondiale. Elles passent à 70 ans environ au début des années 80, sauf en Haïti où elle est estimée à 53 ans.

Dans un premier temps, l'amélioration des conditions sanitaires contribue à l'augmentation de la fécondité et donc de la natalité. Les progressions observées au cours des années 1950 sont en effet expliquées en partie par la diminution de la stérilité. Les autres facteurs en cause sont la diminution des périodes d'allaitement maternel et l'augmentation de la fréquence et de la stabilité des unions. Ces augmentations sont cependant d'ampleurs très diverses (forte à Sainte-Lucie, faible à Barbade).

Les niveaux de fécondité à la fin des années 80 sont encore le reflet de ces différences. Parmi les onze pays ayant connu des niveaux maximum modérément élevés (c'est-à-dire de l'ordre de 5 enfants par femme ou moins) neuf ont de nos jours des indices synthétiques de fécondité proches ou inférieurs au seuil de remplacement, soit 2,1 enfants par femme.

Les lles Vierges américaines et la Guyane française font exception à cette règle du fait de très fortes immigrations des pays voisins à fécondité plus forte. Ces onze pays ont en commun un développement limité de leur paysannerie. Ils

ont connu une tertiarisation rapide de leur économie. Certains d'entre eux avaient déjà amorcé une baisse de leur fécondité entre les deux guerres.

Ensuite, parmi les quatorze pays à maxima élevé (environ 6 enfants par femme au moins) dix ont de nos jours entre 2,5 et 3,5 enfants en moyenne par femme. Dans ce groupe, la Martinique et la Guadeloupe ont une fécondité faible (2,2 enfants par femme), caractéristique du groupe précédent. Mais leur maxima dans les années 60 ont été inférieurs à 6 enfants par femme. A l'autre extrême en Haïti et Belize, on observe toujours 5 et 6 enfants par femme en moyenne. Dans la plupart de ces pays, un paysannat plus ou moins important a longtemps été capable d'assurer une partie de sa subsistance en dehors de l'économie de plantation.

Ainsi, la distinction entre pays "sans paysannat" et pays à "paysannat important", permet toujours de mieux comprendre la diversité des régimes démographiques dans la région. On peut la schématiser. D'un côté, les pays à maximum de fécondité modéré et début précoce de l'émigration. De l'autre, les pays à maximum de fécondité élevé et début tardif de l'émigration.

"LE NOUVEL ORDRE GLOBAL"

Néanmoins, les différences actuelles de niveaux de fécondité et d'émigration entre pays ne peuvent se réduire à un simple décalage d'évolution dans le temps. La crise économique mondiale et les bouleversements qu'ont connu les pays de la région au cours des années 1970 et 80, ont modifié la place de la région dans l'économie mondiale et la position respective des divers pays les uns par rapport aux autres.

A la faveur de la crise s'est mis en place un "nouvel ordre global". Il se caractérise par l'émergence d'une nouvelle division internationale du travail. Au niveau mondial, la création d'activités industrielles mais aussi de services, s'est accompagnée de la recherche des coûts de production les plus bas possibles.

Dans cette nouvelle donne internationale, la Caraïbe occupe une place inter-



LA MIGRATION, AU COEUR DES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES DE LA CARAIBE

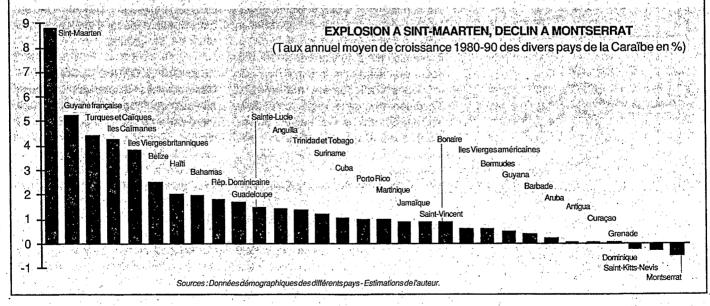
Historiquement, la Caraïbe a connu divers régimes démographiques. Du 17ème au 19ème siècle, la mortalité est restée élevée et la natalité relativement faible. La croissance démographique était alors commandée par les migrations: traite esclavagiste, immigration contractuelle, puis migrations intrarégionales, et émigration vers les Etats-Unis. Le régime qui se met en place dans les années 1920 par contre, est caractérisé, pour la première fois, par un accroissement naturel important et des niveaux de migrations faibles.

C'est le début de la "transition démographique" ou passage de niveaux de mortalité et de natalité élevés à des niveaux bas. En premier, la mortalité baisse rapidement. Les taux bruts de mortalité passent en gros de 20 à 30 pour 1 000 dans les années 1920, à 5 à 10 pour 1 000 dans les années 80—Haïti excepté. Parallèlement les taux bruts de natalité restent entre 30 et 40 pour 1 000 de 1920.

au début des années 1950. Puis, ils augmentent pour atteindre leur niveau maximum au cours des années 60. Ils décroissent ensuite pour se situer entre 15 et 30 pour 1 000 à la fin des années 80. Années de croissance naturelle maximum, les années 60 voient aussi les migrations redevenir partout le moteur de la croissance démographique. Que ce soit de 1950 à 1980 ou de 1980 à 1990 les cinq pays qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés (voisins ou supérieurs à 3 % par an), doivent ce résultat non pas à l'accroissement naturel, mais à une immigration nette importante. Celle-ci est partout la conséquence du développement d'activités dans un "créneau" - le tourisme en l'occurence (sauf pour la Guyane française seule où il s'agit du développement de la base spatiale de Kourou). Dans ces pays, les activités agricoles sont aujourd'hui marginales ou ont presque disparu. Trois d'entre eux, Sint-Maarten, la Guyane française et les lles Caïmanes, font partie de ce groupe à croissance rapide pour les deux périodes

considérées.

Les Bahamas et les Iles Vierges américaines ne figurent plus dans le groupe de tête pour les années 80. Pour les premières, l'immigration s'est beaucoup réduite à partir des années 70. Dans les secondes. le surplus d'arrivées de 1950 à 1980 a fait place à un excédent de départs de 1980 à 1990. Elles ont été remplacées par les lles Turques et Caïques, et les lles Vierges britanniques, dont l'entrée dans le créneau touristique est plus récent. Les pays à croissance plus modérée et dans certains cas négative, sont cependant plus nombreux, notamment pour les années 80. Ceci est en partie le résultat de la baisse de la natalité et de la fécondité au cours des deux dernières décennies. Ces taux de croissance réduits s'expliquent aussi par la poursuite de l'émigration à un niveau élevé. Dans les cas extrêmes de croissance négative (Montserrat, Saint-Kitts-Nevis, Dominique) l'émigration a touché de 15 à 20 % de la population au cours des années 80. Elle a du coup "effacé" l'accroissement naturel.



médiaire. Tout d'abord, elle présente un certain nombre d'avantages pour certains services : tourisme, activités bancaires et d'affaires, ainsi que pour certaines activités agricoles très spécialisées. Mais elle apparaît mal placée pour bénéficier de la délocalisation des industries qui s'opère au niveau international. D'où

l'échec relatif des politiques d'industrialisation adoptées. Certes, des zones franches ont été développées dans plusieurs pays –République Dominicaine, Haïti, Jamaïque en particulier. Mais les coûts de main-d'oeuvre, relativement plus élevés que dans de nombreux autres pays du Tiers Monde, et d'autres



QUEL FUTUR DEMOGRAPHI-QUE?

Les projections de populations réalisées par les Nations-Unies indiquent que la population de l'ensemble des îles de la Caraïbe et des Guyanes pourrait passer de quelques 34 millions en 1990 à 52 millions en 2025. La population de Cuba n'augmenterait que de 16% passant de 10,3 à 12 millions. Mais celle de la République Dominicaine augmenterait de 62 %, de 7,1 à 11,4 millions. Celle d'Haiti doublerait, de 6 à 12,5 millions. Selon ces projections, près de la moitié de la population de la Caraïbe en 2025 serait donc concentré dans l'île d'Hispaniola. Haiti pourrait être alors le pays le plus peuplé et, le cas échéant, toujours le pays le plus pauvre de la région.

Par définition l'avenir est incertain et le champ des hypothèses que l'on peut formuler est souvent plus large qu'on veut bien l'admettre. Par exemple, des émigrations encore plus massives au départ d'Haïti et de la République Dominicaine que celles observées récemment pourraient se produire. Dans d'autres pays, en réaction aux baisses spectaculaires récentes de la fécondité, combinées à l'aspiration (ou l'obligation) croissante de retour au pays, la fécondité pourrait augmenter à nouveau. Ou encore, l'aspiration ou l'obligation croissante de retour à l'âge de la retraite, pourrait s'accompagner du développement d'un tourisme résidentiel du 3ème âge,

facteurs - instabilité politique, résistance des travailleurs- ont limité jusqu'à présent l'extension des activités correspondantes et le nombre d'emplois créés. En conséquence, les travailleurs Caraïbéens ont continué comme depuis les abolitions de l'esclavage, d'émigrer. Les deux principales métropoles de destination des émigrants caraïbéens aujourd'hui sont les Etats-Unis et le Canada. L'ampleur des migrations caraïbéennes vers ces deux pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale (plus de 5 millions sur une émigration totale proche de 6 millions) souligne l'intégration très poussée des marchés du travail caraïbéens dans l'économie nord-américaine. Cette intégration constitue à l'évidence un obstacle à la création dans la Caraïbe d'appareils de production s'appuyant sur une main-d'oeuvre bon marché "captive", c'est-à-dire n'ayant pas d'autres choix que de rester sur place.

SOCIETE DE CONSOMMATION

L'ajustement des pays de la région au contexte économique mondial n'a pas seulement été économique et social. Il a été aussi idéologique. De ce point de vue, l'adoption rapide au cours des trente dernières années des valeurs attachées à la société de consommation a profondément modifié la rationalité des choix au niveau individuel. Ceux-ci se font de moins en moins en termes de survie du groupe ou d'unités familiales à vocation économique, mais de plus en plus en termes de satisfactions de besoins individuels.

Ce changement de rationalité a d'un point de vue démographique, deux conséquences importantes. D'une part, il incite à la poursuite et à l'amplification des migrations, que celles-ci soient "définitives", "temporaires" ou "circulaires", d'autant plus que les opportunités d'emploi et de consommation sont limitées sur place. D'autre part, il se fait au détriment de la fécondité : il favorise l'adoption de normes familiales réduites plus ou moins indépendamment du contexte économique.

On comprend mieux dès lors, pourquoi la migration s'est imposée comme

principale stratégie de mobilité sociale dans tous les pays et est devenue une caractéristique "culturelle" des peuples de la Caraïbe. On comprend mieux aussi pourquoi la fécondité a continué à décroître dans les années 1970 et 80, dans quasiment tous les pays de la région, quelle que soit l'ampleur de la crise dans ces pays.

LA CARAIBE ECLATEE

Ainsi, la Caraïbe des années 80 peut être analysée comme une région périphérique déjà bien intégrée dans l'économie mondiale. Mais elle est loin d'être homogène.

On peut distinguer dans la région trois grands groupes de pays. Le premier est constitué de pays qui ont intégré la nouvelle donne internationale en cherchant à développer leur production, mais surtout dans les services : tourisme, activités internationales d'affaires (off shore banking, paradis fiscaux, etc...). Les pays qui y ont le mieux réussi sont en général de petits pays à possibilités agricoles médiocres : Bermudes, Bahamas, lles Vierges américaines et britanniques, Turques et Caïques, Caïmanes, Sint-Maarten (1), et Anquilla.

On peut inclure dans ce groupe: la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et Porto Rico. Tous quatre sont également bien intégrés à l'économie mondiale du fait de leur dépendance politique et économique vis à vis de leurs métropoles. Dans ces pays, l'émigration traditionnelle des surplus de maind'oeuvre a fait place à une immigration plus ou moins importante en provenance à la fois de pays pauvres voisins et des métropoles.

Un deuxième groupe est constitué de pays qui ont perdu les premières places qu'ils occupaient dans la période précédente, faute d'avoir intégré le nouvel ordre global. Il s'agit en particulier de pays avec des ressources naturelles importantes: Guyana, Jamaïque, Suriname, ainsi que Cuba. Anciens pays d'immigration, ils ont tous connu de très fortes émigrations au cours des quarante dernières années, auxquelles les crises sociales et politiques qu'ils ont connues ne sont pas étrangères.

⁽¹⁾ Saint-Martin en néerlandais. Désigne dans le texte la partie hollandaise de l'île pour ne pas confondre avec Saint-Martin partie française qui fait partie de la Guadeloupe.



Un troisième et dernier groupe est formé de pays dont "l'affirmation de leur vocation agricole" a freiné les changements économiques dans la période précédente. Ils sont aujourd'hui mal intégrés dans l'économie mondiale. Il s'agit d'Haïti, de Belize, et en partie des îles Windward (Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et Dominique) ainsi que de Saint-Kitts-Nevis. Traditionnelles sources d'émigration vers les pays mieux nantis de la région, ainsi que vers les métropoles, ces pays ont également des niveaux de fécondité plus importants que ceux des deux groupes précédents.

PARTIR MAIS REVENIR

Au total, l'émigration caraïbéenne depuis la fin de la seconde guerre mondiale apparaît surtout comme le résultat de l'échec du développement à la fois de l'agriculture et de l'industrie. Elle est liée au départ de la main-d'oeuvre du secteur agricole en vue de son utilisation ultérieure sur les marchés du travail des métropoles.

Aussi, limitée dans les années 50 à quelques pays, l'émigration caraïbéenne "explose" dans les années 60 et devient alors un phénomène avec sa propre dynamique, finalement peu sensible aux variations de la conjoncture économique dans les pays d'accueil.

En effet, malgré la crise économique et les restrictions à l'immigration adoptées par les pays d'accueil, l'émigration nette au départ de la Caraïbe atteint encore 1,6 million au cours des années 70, et près de 1,4 million (chiffre provisoire) au cours des années 80. Ces chiffres sont finalement peu différents de celui des années 60 (1,7 million), années de prospérité économique dans les pays d'accueil comme dans la région.

Avec la baisse généralisée de la fécondité les familles nombreuses sont devenues rares dans la Caraïbe. Mais il n'est presque pas de familles dont un membre proche n'habite soit en Amérique du Nord, soit dans une métropole européenne. Moins nombreux qu'auparavant, les enfants d'aujourd'hui n'ont cependant guère

CARAIBE : EN 40 ANS, DES DEPARTS SUPERIEURS DE PLUS DE 5 MILLIONS ET DEMI AUX ARRIVEES

PAYS	S	Total			
,	1950-59	1960-69	1970-79	1980-89	1950-89
Cuba	- 10,0	- 475,0	- 222,6	- 19,9	- 727,5
Rép. Dominicaine	- 54,0	- 175,0	- 220,0	- 240,0	- 689,0
Haïti	- 70,0	- 220,0	- 350,0	- 400,0	- 1 040,0
Porto Rico	- 469,8	- 211,9	- 41,1	- 110,1	- 832,9
Jamaïque	- 165,1	- 289,5	- 270,8		- 971,9
Trinidad et Tobago	- 0,4	- 110,1	- 94,7	- 75,0	- 280,2
Barbade	- 20,2	- 38,2	- 14,7	- 10,7	- 83,8
Guyana	- 4,3	- 53,1	- 129,5	- 121,6	- 308,5
Grenada	- 12,4	- 18,5	- 21,4	- 19,5	- 71,8
Saint-Vincent	- 9,3	- 20,0		- 13,1	- 57,5
Sainte-Lucie	- 13,4	- 17,8	- 18,5	- 13,0	- 62,7
Dominique	- 5,5	- 9,7	- 12,5	- 15,8	- 43,5
Antigua	- 2,7	- 5,0	- 7,1	- 7,1	- 21,9
Saint-Kitts-Nevis	- 6,1	- 16,9	- 8,0	- 7,4	- 38,4
Montserrat	- 4,5	- 2,6	- 0,8	- 1,6	- 9,5
Belize	- 0,8	- 7,1	- 19,5	- 14,7	- 42,1
Bahamas	13,6	23,9	3,9	. 7,4	48,8
Bermudes	0,0	0,0	- 2,3	- 1,1	- 3,4
lles Vierges américaines	1,0	26,5	1,8	- 13,1	14,2
Curaçao	- 4,5	- 18,3	- 16,9	- 20,4	- 60,1
Aruba	- 13,0	- 9,9	- 5,5	- 5,6	- 34,0
Suriname	- 4,4	- 27,8	- 97,6	- 33,5	- 163,3
Guadeloupe	- 3,4	- 25,3	- 50,3	14,0	- 65,0
Martinique	- 4,5	- 30,9	- 46,5	- 4,3	
Guyane française	2,5	8,2	7,9	25,7	44,3
lles de la Caraïbe	- 856,2	- 1 644,2	- 1 413,1	- 1 202,8	- 5 116,3
13 pays du Caricom	- 231,1			- 538,6	
Ensemble	- 863,2	- 1 724,0	- 1 651,8	- 1 346,9	- 5 585,9

Sources: Données démographiques des différents pays-Estimations de l'auteur.

plus de chances que leurs aînés de trouver sur place l'emploi désiré.

La Caraïbe est en effet confrontée à deux crises majeures. La première, ancienne, est celle du secteur agricole de plantation et de subsistance. La seconde, plus récente, est liée à la crise économique mondiale et à la place de la Caraïbe dans le nouvel ordre global qui s'est mis en place à la faveur de cette crise.

La plupart des enfants caraïbéens auront donc un jour ou l'autre à vivre dans cet "au delà des mers" à la fois si lointain et si familier. Mais, comparativement à leurs aînés, ils ont peut-être plus de chances de revenir au pays. Pour y travailler, se ressourcer avant de repartir, ou y dépenser leurs retraites accumulées ailleurs.

NOTE DE LECTURE: Les soldes migratoires présentés ici représentent la différence entre population attendue (c'est-à-dire sans migration) à la fin de la décennie (obtenue en ajoutant à la population de début de décennie l'accroissement naturel observé ou estimé durant la décennie) et la population estimée en fin de décennie.